



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

Elections présidentielles 2012

Préambule

A quelques mois des élections présidentielles, UNA, en tant qu'acteur et militant du secteur de l'économie sociale, ne peut que faire un triste constat : malgré les promesses électorales, les engagements présidentiels et les annonces ministérielles... les questions relatives à la prise en charge des personnes fragiles et du secteur de l'aide à domicile sont restées sans mise en œuvre effective.

Cinq ans, c'est long quand il ne se passe rien. Et ce n'est pas seulement une figure de style : c'est un véritable problème à la fois pour les personnes fragiles, qui ont besoin d'aide au quotidien, et pour les professionnels du secteur, pour qui une réorganisation du dispositif est un point majeur.

Que fera-t-on alors des cinq années qui viennent ? Et si les dirigeants politiques nouvellement élus au printemps 2012 en profitaient pour reprendre en main la question : politiquement, concrètement, opérationnellement ? Pour se nourrir de façon efficiente des divers travaux proposés ces dernières années, qui ont fait consensus sur les constats comme sur les solutions à mettre en place ? Et pour transformer ces diverses contributions en une grande réforme structurante et pérenne pour l'accompagnement des personnes fragiles et pour le secteur de l'aide et des soins à domicile ?

La prise en charge des plus fragiles d'entre nous n'est pas seulement un coût et une charge financière. Elle est aussi génératrice de bien social et de richesse économique : les structures d'aide et de soins à domicile interviennent chaque jour, partout sur le territoire, en créant de l'activité et des emplois de proximité, non dé localisables. Elles génèrent chaque année des chiffres d'affaire conséquents, et portent ainsi un secteur économique entier, en en faisant une réponse concrète et effective face à la crise.

L'actualité cruciale autour des problématiques budgétaires, que ce soit au niveau français ou européen, ne doit pas masquer l'essentiel : dans quel pays souhaitons-nous vivre ? Quelle place donnons-nous aux personnes âgées, handicapées, malades, aux enfants et familles en difficulté ? Comment souhaitons-nous les accompagner ?

Ne nous y trompons pas : ce n'est pas seulement une réponse technique à un problème financier. C'est avant tout un choix politique devant un enjeu de société. Responsables de la chose publique, professionnels et société civile... Ayons le courage de ne pas résumer le sujet à une question comptable !

Pour en finir avec ce malentendu persistant, rappelons les fondamentaux précisés dans le programme présidentiel suivant. Il est primordial de mettre en place :

- Une réponse universelle aux besoins d'accompagnement avec des solutions personnalisées pour chacun ;
- une restructuration du secteur avec une amélioration des dispositifs et de l'offre de services ainsi que de la coordination entre les différents acteurs des champs sanitaires et médico-sociaux ;
- des dispositifs concrets sur les questions de prévention et d'accompagnement des aidants, (notamment par la coordination avec les professionnels) ;
- enfin, un mécanisme de financement basé avant tout sur la solidarité collective.

Ce que UNA aimerait entendre de la part des candidats à la Présidence de la République

« Une fois élu(e) chef de l'Etat... »

Je mettrai en place une prise en charge pertinente et adaptée pour l'ensemble de nos concitoyens les plus fragiles : personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades, enfants dès leur plus jeune âge et familles en difficulté. A travers :

- **L'instauration d'un droit fondamental : celui de vivre à domicile**, en donnant la possibilité aux plus fragiles d'être aidés, accompagnés et soignés chez eux dans le respect absolu de ce choix de vie.
- **La garantie d'une prise en charge globale de toutes les personnes fragiles**, avec des réponses adaptées à leurs besoins : activités de la vie quotidienne (se lever, se laver, préparer le repas, entretenir le logement, accompagner au travail et dans les loisirs...), soins infirmiers, activités éducatives, médiation familiale, l'accès pour tous aux modalités d'accueil individuel et collectif pour les jeunes enfants ...
- **La mise en place d'une politique de prévention ambitieuse bénéficiant de financements dédiés**, en collaboration avec des professionnels de la santé et du social, notamment sur les questions de chutes, d'adaptation des logements aux différentes formes de handicap, de nutrition, d'isolement, et de maltraitance.
- **Le soutien aux solidarités familiales**, en permettant aux aidants de poursuivre leurs activités professionnelles et sociales, et en aidant les parents à prendre soin, protéger et éduquer leurs enfants.

J'assurerai une organisation du secteur de l'aide et des soins à domicile de qualité, répondant aux besoins sociaux. A travers :

- **Le renforcement des efforts déjà réalisés en matière de professionnalisation**, en assurant la reconnaissance de son coût : accentuer l'attractivité des métiers des services à la personne ; assurer de véritables parcours professionnels aux salariés du secteur ; permettre la continuité de la qualité et de la sécurisation des interventions à domicile comme en structures d'accueil, notamment pour les jeunes enfants.
- **Une meilleure articulation des politiques sociale, médico-sociale et familiale** pour une lutte plus efficace contre les différentes formes de fragilité : coordination des équipes d'aide et de soins à domicile (intervenants médico-sociaux, ergothérapeutes, psychologues...) et des équipes de médecins, services hospitaliers, services sociaux..., afin de proposer une prise en charge complète des personnes fragiles.
- **Le renforcement des services d'aide et de soins dans leur rôle d'acteurs de la prévention - qu'elle soit sociale, médicale, familiale... - , observateurs privilégiés des évolutions et garants d'une partie du lien social.**
- **L'élargissement et l'officialisation de la refondation de l'aide à domicile**, une réforme actuellement testée dans plusieurs départements et élaborée au bénéfice des collectivités territoriales comme des acteurs du secteur.
- **La mise en place d'un fonds d'intervention pour venir en aide aux structures d'aide à domicile les plus en difficulté**, afin de préserver l'accompagnement des personnes les plus fragiles - personnes âgées, personnes en situation de handicap et familles en difficulté -, et de maintenir des milliers d'emplois de proximité partout en France.
- **La garantie d'un financement dédié et plus conséquent pour les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)**, répondant aux évolutions de la population des patients pris en charge à domicile, à travers la réforme de la tarification en cours d'élaboration.

Je garantirai un financement juste et à la hauteur des enjeux auxquels notre société doit faire face. A travers :

- **La mise en place d'un financement équitable basé avant tout sur la solidarité nationale**, selon le principe fondamental de « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »
- **La limitation du recours à l'assurance privée et la suppression de tout principe de recours sur succession.** Ce financement devra répondre aux enjeux conséquents des évolutions démographiques et sociétales de notre pays, sans alourdir la dette publique. »